

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1982)
Heft: 649

Artikel: Banques : parlementaires induits en tentation
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1013183>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Mauvaises fréquentations

Mauvaises fréquentations internationales. Fin novembre 1981, le vice-président et administrateur-délégué d'Olivetti, Carlo de Benedetti, prenait une participation de 2% (80 millions de francs suisses pour acheter un million d'actions, et en prime un poste de vice-président) dans le Banco Ambrosiano du financier Roberto Calvi, décédé depuis. Après les péripéties que l'on sait, le Banco Ambrosiano vient officiellement d'être mis en faillite le 26 août dernier par le tribunal civil de Milan, épisode dans le dénouement de ce qui se révèle progressivement être le plus grand scandale financier de l'Italie d'après-guerre — et ce n'est pas peu dire! En novembre dernier donc, Carlo de Benedetti, tout à son contentement d'être devenu le principal actionnaire du groupe bancaire milanais, déclarait que «le Banco Ambrosiano constituait une des réalités financières les plus intéressantes du pays» et que l'opération à laquelle il venait de mettre un point final devait être comprise comme «un pur investissement financier». Espérons que le patron d'Olivetti aura été plus perspicace dans sa prise de contrôle d'Hermès-Precisa et dans sa définition des objectifs commerciaux de la société yverdonnoise (120 départs programmés, parmi les employés du secteur de production, d'ici 1983).

BANQUES

Parlementaires induits en tentation

Sortie fracassante des parlementaires socialistes (et PSA) des travaux de la commission du Conseil national chargée d'examiner le projet d'impôt sur les avoirs fiduciaires (cf. DP 648). Gros titres dans

la presse, commentaires plus ou moins désabusés. Mais l'émoi passé, la commission reprendra les études complémentaires commandées à l'administration, pèsera laborieusement les variantes en présence, et finira, ayant épuisé toutes les ressources du combat de retardement dans lequel elle s'est engagée, par formuler ses recommandations au plénum du National (les socialistes auront rejoint les commissaires bourgeois pour la votation finale et ils soutiendront le projet d'imposition des avoirs fiduciaires tels que le préconise le Conseil fédéral, projet auquel ils seront demeurés fidèles de bout en bout).

Les Chambres seront-elles saisies dans le courant de l'année prochaine? Les partis bourgeois préféreront-ils faire traîner encore les choses de façon à éviter de se prononcer avant les élections fédérales? Difficile à dire. Ce que l'on sait déjà, c'est que les manœuvres dilatoires actuelles risquent bien de déboucher sur un cul-de-sac parlementaire, aucune des solutions en présence ne parvenant à réunir les majorités nécessaires. Où se conjuguera miraculeusement le rejet de ressources nouvelles pour la Confédération et la religion de l'assainissement du ménage fédéral. Et sera glorieusement sauvée «la capacité concurrentielle des banques suisses», réputée en grand danger dans cette querelle des avoirs fiduciaires.

Le petit jeu auquel se livrent le plus sérieusement du monde les commissaires bourgeois sur cette question fiscale, s'il est fortement critiquable sur le fond, est encore plus inadmissible dans sa forme.

Et là, il faut revenir au 18 juin de l'année passée, ce jour où le National acceptait, par 101 voix contre 88, d'entrer en matière sur l'imposition des avoirs fiduciaires, suite à un vigoureux plaidoyer de Willi Ritschard. Eché marquant pour la commission qui avait préparé le dossier et qui, par la voix de sa majorité bourgeoise, préconisait le refus de cette forme de taxation. Pourtant la même commission, par la vertu de la procédure parlementaire en

vigueur, allait devoir préparer les modalités d'application du principe qu'elle avait recommandé de refuser. On le voit aujourd'hui: c'est trop demander aux parlementaires! C'est pratiquement les encourager sur la voie du travail législatif en trompe-l'œil. Il y va du bon fonctionnement du système démocratique que cette règle de procédure parlementaire soit modifiée.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Volées sacrifiées

Rentrée du Gymnase.

Je suis consterné.

Ainsi donc, «nous» avons opté pour la semaine de cinq jours — samedi congé.

Fort bien.

J'imagine que la majorité (c'est-à-dire vraisemblablement le 20% des citoyens et citoyennes) en a décidé ainsi dans l'idée que les programmes seraient allégés.

Or, en ce qui concerne le gymnase, il n'en a rien été. Il n'est d'ailleurs pas sûr que la chose soit possible, car nous devons satisfaire à des normes fédérales, si nous voulons que nos baccalauréats soient reconnus par la Confédération.

Fort bien.

Cela veut dire que telle de mes classes a 36 heures de cours par semaine, telle autre 37 heures... Faites le calcul: 3 ou 4 jours à sept heures de cours; 1 ou 2 jours à huit heures, soit de 8 à midi et de 2 à 6 (ou bien alors des leçons entre midi et deux heures). Si mes souvenirs sont bons, il faut compter en outre une ou deux heures de «devoirs», de préparations à domicile. Ajoutons-y une heure en moyenne pour les transports.

On va me répondre:

1. qu'on pourrait envisager des leçons de 40 minu-